

Fanny RENARD, IUFM Poitou-Charentes, Université de Poitiers, GRESCO
Thème Famille et transmission

Le poids des influences familiales dans la constitution des profils culturels adolescents

Dans son étude sur les cultures lycéennes (2005), D. Pasquier s'attachait à rendre compte des pratiques culturelles adolescentes. En décrivant finement les investissements juvéniles, elle soulignait ce que ces pratiques doivent aux sociabilités amicales. Ce faisant, elle montrait notamment que les transmissions verticales (des adultes – parents et enseignants – vers les enfants) peuvent être inversées (notamment pour l'usage des nouveaux moyens de communication et technologies), voire rompues, les parents étant « exclus » des cultures juvéniles (p. 27). En cherchant à identifier comment les adolescents en viennent à avoir tels ou tels loisirs et les personnes avec lesquelles ils les partagent (qu'ils les réalisent ensemble ou non), on fait apparaître d'autres pans des pratiques juvéniles qui invitent à réexaminer le poids relatif des transmissions verticales et horizontales. De ce point de vue en effet, le rôle parental de facilitateurs des pratiques juvéniles (« Les ordinateurs sont certes achetés par les adultes mais sous la pression des enfants », p. 27) de même que les pratiques partagées entre enfants et parents apparaissent non négligeables et peuvent être lus comme certains des biais par lesquels s'opère la transmission verticale.

On se propose d'étudier cela plus avant à partir des 30 élèves de 3^e, des deux sexes et d'origines sociales variées, interrogés dans le cadre d'une recherche sur les pratiques culturelles d'enfants de CM2, 5^e et 3^e¹. On souhaite montrer ainsi que même les enquêtés les plus âgés de la population sont encore des enfants, ceux de leurs parents, voire le deviennent de plus en plus en abandonnant des pratiques spécifiquement enfantines au profit d'autres qu'ils partagent avec leurs parents². En effet, il apparaît que certaines pratiques culturelles loin de se différencier de celles des parents au fil des ans, comme inviteraient à le penser les analyses insistant sur l'autonomisation des loisirs juvéniles, tendent à s'en rapprocher. Ainsi, nombre d'enquêtés disent avoir cessé d'écouter des chansons ou d'apprécier des films ou livres qu'ils appréciaient plus jeunes au profit de musiques, de films ou de lectures partagés avec leurs parents. Ingrid (père : décédé lorsqu'elle avait 3 ans ; mère : secrétaire de direction chez un concessionnaire) souligne par exemple qu'elle n'écoute plus Lorie, qui fut longtemps sa chanteuse préférée, préférant désormais les chanteurs diffusés sur la station de radio ODS qu'écoute sa mère³.

¹ Enquête qualitative financée par le Ministère de la Culture et de la Communication (DEPS), parallèle à l'étude quantitative menée par N. Berthomier, C. Détrez, P. Mercklé et S. Octobre (2010) qui a donné lieu à un rapport de recherche (Renard, 2011). Certains des entretiens ont été réalisés dans le cadre d'ateliers animés par B. Lahire et C. Détrez à l'ENS-LSH de Lyon en 2004-05 et 2005-06) d'autres par moi entre 2007 et 2009. Ces entretiens ont été menés de manière à permettre à la fois la saisie et la reconstruction des processus conduisant à la réalisation de pratiques culturelles diverses (télévision et cinéma, radio et musique, lecture de magazines, journaux, BD, romans et autres ouvrages, ordinateur et jeux vidéo, activités extra-scolaires – artistiques, sportives... –, sorties culturelles telles que le musée, le théâtre, l'opéra, les concerts, etc.) ; et l'objectivation des variations sociales des pratiques effectives et des influences culturelles.

² S. Octobre (2004, p. 95) soulignait cela à partir des programmes télévisés regardés.

³ Pour simplifier la lecture, on mentionne la profession des parents à la première occurrence des enquêtés. On a récapitulé en annexe leurs caractéristiques sociales.

1) Enfants et parents, des pratiques culturelles communes

a. Des pratiques et non pratiques communes

Tous les enfants interrogés évoquent au cours de l'entretien nombre de pratiques culturelles communes avec leurs parents ; signes, le plus souvent, d'une transmission verticale. Prenant place dans une configuration sociale déjà marquée par les habitudes et les goûts culturels parentaux, les enfants sont conviés (pas nécessairement explicitement, ni sous la forme d'une admission) à partager certaines pratiques, au quotidien et lors de temps de loisirs communs. C'est ainsi qu'Anthony (mère : sans profession – a été couturière de 20 à 27 ans – ; beau-père : carreleur au chômage ; père : conducteur d'engins agricoles) a commencé il y a 5 ans à regarder *Plus belle la vie* aux côtés de ses parents (« *au début je comprenais pas trop mais... après ben j'aimais bien ! Mais je continue à suivre* »), ceux-ci ayant, à certains moments de la journée, la mainmise sur les programmes TV (« *c'est les parents qui mettent la télé* »). Pour sa part, Julie (père : pharmacien commercial ; mère : pharmacienne biologiste) indique l'écoute commune de France Inter « *oui, le matin, on écoute la radio au petit déjeuner* », indiquant par le pronom impersonnel une habitude familiale à laquelle elle a été initiée.

Ces pratiques partagées portent pour partie la variation sociale des profils culturels adolescents. Par le biais de leurs parents, aux conditions de vie, aux trajectoires sociales et à la formation scolaire différenciées, les enfants découvrent des pratiques différentes, tant du point de vue des domaines que des produits en relevant. Thomas mentionne ainsi à propos des musées « *j'en ai vu plein, vu que ma mère elle est peintre* » (elle enseigne également à l'École des Beaux-Arts de Toulon ; son père est sous-directeur de la DCN), « *à la Toussaint, on est allé en Espagne à Bilbao pour voir le musée* ». De même, Cécile qui vit près de Paris (Antony), dont le père travaille au Ministère de l'économie et des finances comme ingénieur économiste et la mère est cadre administratif supérieur d'une association, fréquente régulièrement les musées : « *avant on allait beaucoup beaucoup à Paris pour aller voir des musées avec ma mère, et puis cette année un peu moins* » (mais elle y est allée au moins trois fois l'année de l'enquête, notamment à l'Institut du monde arabe). Tandis que Régis, fils de paysagiste et d'une employée d'une Caisse de retraite, évoque une seule visite d'un musée non artistique, le musée Henri Malartre de l'Automobile à Rochetaillée-sur-Saône avec ses parents, et du plaisir partagé avec son père de regarder la série *Sidney Fox, l'aventurière* :

« *C'est bien* », « *je regarde parce qu[e l'actrice] est bien* » ; « *mon père aussi il regarde aussi pour ça. Il a dit qu'il aimait bon ben parce qu'elle est bien.* » (Régis)

Pour sa part, Jessica (sa mère, chez qui elle vit dans le Sud Vienne, garde des enfants depuis peu, après avoir été employée dans une agence de services aux personnes et ouvrière agricole ; son père qui vit en Mayenne est tourneur-fraiseur au chômage, après avoir été ouvrier agricole) déclare à propos de sa mère « *on a les mêmes goûts de musique* » (Natasha St Pier et Hélène Ségara) ; et Yannick (père : cuisinier en collectivité ; mère : employée à France Télécom) écoute les CD paternels de U2 et d'Indochine.

En outre, si tous les enquêtés ont des pratiques communes avec leurs parents, celles-ci sont plus ou moins diverses du fait notamment des inégales conditions d'existence et des différents styles de vie. Ainsi, à côté des visites de musées avec sa mère, Thomas regarde aussi les émissions d'Ardisson avec elle, il fait de la voile avec ses parents (et son père seulement depuis la séparation du couple), va au cinéma avec l'un et l'autre, etc. En revanche, c'est essentiellement la télévision qui rassemble Anthony et sa mère et/ou son beau-père pour des activités culturelles (qu'il s'agisse de programmes diffusés – séries – ou de DVD – *Les onze commandements*), exceptionnellement il joue sur la console de son beau-père ; et il est allé une fois voir en famille une exposition sur l'environnement pour laquelle ils avaient « *eu l'entrée gratuite* » (Anthony vit dans un village du Sud

Vienne et attribue la faiblesse de ses sorties au fait que ses parents n'ont ni le permis de conduire ni de voiture).

Par ailleurs, la part relative des pratiques communes dans l'ensemble des pratiques culturelles des adolescents varie sensiblement. Sept enquêtés se distinguent par le fait que les pratiques communes constituent une grande partie de leurs pratiques culturelles. D'une part Aurélia (père : directeur logistique d'une entreprise d'aliments bio ; mère : sans profession, après avoir été un an secrétaire médicale dans un laboratoire), Suzanne (père : directeur général d'une filiale de Rhodia, au chômage ; mère : professeur de chimie en lycée) et Julie, d'autre part Anthony, Jessica, Perrine (père : ouvrier dans une entreprise de matelas ; mère : assistante maternelle à domicile) et Ingrid (père : décédé lorsqu'elle avait 3 ans ; mère : secrétaire de direction chez un concessionnaire). Les pratiques culturelles en commun diffèrent parallèlement à leurs conditions d'existence respectives. Celles-ci toutefois se rejoignent sur deux points, la forte fréquentation familiale d'une pièce commune⁴ et la réciprocité des pratiques partagées (et parfois aussi la restriction des sorties non accompagnées par les parents). Alors qu'avec sa fille aînée, elle nous a rejoint au cours de l'entretien autour de la grande table qui occupe l'espace principal de la salle de séjour (qui comporte aussi un coin TV entouré d'un canapé et d'un fauteuil), la mère de Perrine précise « *on est toujours là de toute façon, toujours dans cette pièce.* » Les membres de la famille y prennent le repas, reçoivent et discutent, écoutent les clips qui passent sur une chaîne de la TNT ou regardent des reportages et séries, dessinent des visages (Perrine et son père), lisent les magazines *Détective* et *Public* (la mère et les filles), font des karaokés avec le jeu Singstar, etc.

La prégnance de l'influence culturelle parentale se lit aussi en creux dans les propos des enquêtés (peu nombreux dans la population) qui expriment leur frustration de ne pas pouvoir partager certaines pratiques de leurs parents. Il en va ainsi de Mourad, déçu de ne pouvoir faire du rugby, le sport pratiqué par son père :

« [Le rugby] j'aime bien, ça ça rend fort hein ! Parce que on va pas faire du rugby maigre !! Mais ça franchement si on me propose d'en faire, j'en ferai [...] Ça rend fort ! Ouais ça développe le corps [...] Mais ça augmente aussi la rapidité, c'est de la force ça [...] Mais mon père il a jamais voulu que j'en fasse du rugby (Parce que ?) Il avait peur que je me blesse ; c'est qu'en fait il en a fait, i s'est blessé, il a failli mourir et donc il a jamais voulu que j'en fasse, c'est pour ça » (Mourad ; père : enseignant d'informatique à l'université et dans une école privée ; mère : professeur de couture en France, enseignait la sociologie en Algérie)

Comme cela a souvent été pointé pour la lecture (Lahire, 1998), l'influence parentale se lit aussi *a contrario* lorsque les adolescents déprécient et ne réalisent pas une pratique que leurs parents les incitent à avoir sans l'avoir eux-mêmes constituée comme habitude et goût : les incitations verbales n'ont pas la force de l'exemple (Dumontier, Singly & Thélot, 1990). Comme ses parents, Mourad ne fréquente ni les théâtres ni les musées. Même lorsque l'institution scolaire organise de telles sorties, il y prend rarement part : il a ainsi refusé d'aller voir *Roméo et Juliette* avec sa classe et a visité, malade, le musée de la Résistance à Lyon « *j'en ai pas profité.* » Par ailleurs, en plus de ne pas offrir d'exemple, les parents peuvent inciter leurs enfants à ne pas adopter des pratiques qu'ils ont écartées pour eux-mêmes⁵. Ainsi, les parents de Victor (père : professeur de français en collège ; mère : infirmière) font partie des 3 % de Français de plus de 15 ans (Donnat, 2009, p. 24) qui n'ont pas de poste de télévision à leur domicile. Ce faisant, ils empêchent leurs enfants de la regarder comme ils se l'empêchent eux-mêmes, privilégiant les sorties au cinéma. En plus d'accompagner

⁴ R. Hoggart avait décrit cela comme étant une caractéristique des milieux populaires anglais qu'il étudiait (1970 ; 1991).

⁵ Une analyse statistique récente fait apparaître que « c'est la posture de retrait qui se transmet le mieux » (Octobre & Jauneau, 2008, p. 705).

son père voir des films que « *personne ne connaît* », Victor lit *Les cahiers du cinéma* trouvant satisfaction à cette distinction (il emprunte la revue à son frère aîné qui y est abonné).

b. Adhésion aux pratiques partagées ou mise à distance temporaire et orchestrée

La réalisation de pratiques communes initie bon gré mal gré les adolescents aux habitudes et goûts parentaux et participe de la constitution de profils culturels marqués par l'influence familiale. Celle-ci est confortée lorsque les adolescents y adhèrent et apprécient les pratiques partagées. Loin d'être marginale, cette position est celle de la plupart des enquêtés avec telle ou telle de ces pratiques. Elle est peu étonnante dans la mesure où si les adolescents ont évolué dans des univers variés (à l'école, dans la salle de classe, mais aussi au sein du groupe de pairs) porteurs de sollicitations plus ou moins hétérogènes, ils sont nés dans un univers particulier, dont la primauté peut entraîner la prégnance des habitudes qui y sont constituées (Bourdieu, 1980 ; Elias, 1991 ; Berger et Luckmann, 1996). Ainsi Jeanne, qui vit à Paris et dont les parents (père : cadre de banque ; mère : juriste en disponibilité) vont fréquemment au théâtre, visiter des musées, etc., a fait sien le goût pour le théâtre. Elle profite de l'abonnement que ses parents prennent et les accompagne avec plaisir. Parallèlement, elle souhaite devenir comédienne et a participé au club de théâtre de son établissement scolaire (CM1-4^e). Si elle n'y va plus l'année de l'enquête c'est que, pour ne pas redoubler la classe de 4^e, elle a intégré un nouvel établissement qui ne propose pas cette activité. Pour sa part, Yannick est devenu comme son père un passionné du *SAV* ainsi que des *Guignols de l'info* sur Canal +. Il défend cet humour avec conviction (contre les camarades de son collège) et se plaît à se l'entendre dire par son père lors de l'entretien. Ayant mémorisé une anecdote paternelle, il la relate pour justifier sa pratique, soulignant que la dérision sur l'actualité peut en certaines situations manifester un regard de classe :

« Papa m'a raconté une histoire. Y avait un de ses potes quand il a fait son service militaire [...] Y avait d'un côté les sous-officiers [...] qui regardaient Les Guignols de l'info et les GRANDS officiers, les gradés, ils regardaient le journal [...] D'un côté y avait Les Guignols de l'info, donc l'humour tout ça, et de l'autre y avait le journal. Et le matin, ils parlaient de la même chose [sourire] Et c'est ça qui est marrant parce qu'en fait ils discutent de l'info à leur façon. Et... bon moi sincèrement je préfère regarder Les Guignols plutôt que les infos [...] parce qu'au moins, ils prennent tout avec humour, bon des fois c'est un peu noir des trucs comme ça, mais c'est génial » (Yannick)

Toutefois, l'hétérogénéité des sollicitations auxquelles les adolescents sont confrontés, leur place dans la configuration familiale ou encore les processus de socialisation (générationnels ou genrés) dans lesquels ils sont pris, peuvent parfois les conduire à prendre des distances avec les loisirs familiaux. S'ils les subissent encore, ils semblent attendre le moment où ils pourront y mettre fin ; tout se passe comme si, alors, ils n'avaient pas fait leur les goûts et pratiques parentaux. Ainsi Mourad se plaint de devoir regarder l'émission *C'est mon choix* que sa mère adore. En affirmant ce dégoût, il se rallie aux goûts paternels et témoigne que la revendication d'une identité genrée peut prendre appui sur les goûts télévisuels. Pour sa part, Clara décrit sa fréquentation obligée des musées de peinture avec son père (second de l'Hôtel Crillon à Paris) qu'elle voit les week-ends depuis la séparation de ses parents (mère : propriétaire d'un magasin de meubles et d'antiquités anglaises ; beau-père : ingénieur du son) : « *Hou là ! On y va genre deux fois par mois [...] ça me fait très chier [rire].* » Clara manifeste dans cette plainte la dépréciation d'une pratique éloignée des activités qu'elle partage avec ses pairs. Toutefois, à l'instar de fortes lectrices lycéennes qui relatent leur résistance enfantine à des suggestions maternelles (Renard, 2007), rien n'assure que ses pratiques, un temps subies, ne puissent devenir un goût, une fois les oppositions générationnelles refroidies. Quant à Coline (père : éducateur technique en CER ; mère : assistante familiale ; après avoir tenu tous deux un garage pendant 11 ans), elle met à distance l'équitation comme pratique familiale. Alors qu'elle en a fait de 6 à 10 ans et de 13 à 14 ans sur les conseils de sa mère (qui a fait de

l'équitation jeune et s'y est remise), elle déclare : « *j'ai pas envie de m'investir comme* » avant et raconte ne faire que des balades de temps à autre avec une amie en empruntant le cheval de son père. Elle dénigre aussi les discussions familiales autour du cheval (ses parents en possèdent et font de l'équitation, de même que son frère de 18 ans qui s'est orienté dans une formation d'élevage équin après une scolarité difficile en collège) :

« Quand toute la famille est dedans, c'est chiant ça à la fin, moi franchement, c'est pour ça que je veux plus en faire, parce qu'au début j'étais la seule à faire du cheval, moi ça m'allait très bien, et puis en fait, résultat, mon père il s'est mis au cheval, ma mère elle s'y est remise, parce qu'elle montait déjà avant moi, après mon frère s'y est mis aussi et tout et ça m'a saoulée parce que maintenant, on entend parler des chevaux tout le temps [...] il y a que ça comme sujet de conversation "Ah, mon cheval il a fait ça, ah mon cheval machin, gnagnagna" » (Coline)

Cette déclaration pourrait être perçue comme indicateur de la non constitution enfantine des goûts et pratiques familiaux. Mais d'autres propos de l'entretien éclairent autrement ce positionnement. Il est en fait réaction à une demande parentale de réduction de la pratique équestre (en raison d'une baisse des résultats scolaires), et à la vente de la jument de Coline. Plus qu'une résistance aux goûts familiaux, cette déclaration témoigne d'une contestation de ce qu'elle vit comme exclusion parentale d'une pratique commune :

« Depuis qu'ils ont vendu ma jument, ça m'intéresse plus (Et t'as pas essayé de leur dire que tu y tenais ?) Si, j'ai même pleuré, ils s'en foutaient, ils l'avaient déjà mise en vente [...] Ils m'ont dit "Tu avais qu'à t'en occuper plus." Mais moi ils m'avaient dit "Si tu remontes pas ta moyenne, t'as plus ta ponette" parce que je montais trop souvent [...] J'ai bossé sur mes cours et résultat, ils ont quand même vendu Grincheuse, ben je suis désolée, mais c'est déguenlase. » (Coline)

Ainsi, la dévalorisation et la mise à distance de pratiques partagées avec les parents pourraient ne pas forcément signifier une distance effective du profil culturel adolescent. Toutefois, à côté de pratiques ou non pratiques communes, les adolescents interrogés ont bel et bien des pratiques différentes de celles de leurs parents. Ces pratiques différenciées sont-elles pour autant toujours un indicateur d'une moindre influence parentale dans la constitution des profils culturels ?

2) Les pratiques différentes des enfants et des parents

Dans son analyse des pratiques de lecture étudiantes (1993), F. de Singly a mis en évidence le fait que l'héritage ne va pas de soi. Il évoque notamment ces étudiants de lettres, fils de fortes lectrices, qui ont fait leur ce goût maternel tout en le déplaçant : ils ne lisent pas les romans de la collection Harlequin et les dévalorisent au profit des œuvres littéraires dont ils deviennent spécialistes. On ne peut que conclure avec lui que l'héritage ne s'opère pas nécessairement à l'identique, il se travaille et est travaillé par les héritiers. Mais les héritiers sont-ils les seuls à diriger ce travail ? L'examen des pratiques culturelles des élèves de 3^e tend à mettre en évidence le fait que les parents sont aussi partie prenante du travail de l'héritage. De fait, ils orchestrent en partie les héritages décalés et leur influence se lit parfois dans ce décalage même.

a. Des pratiques parentales spécifiques : les territoires réservés

La résistance adolescente à des pratiques parentales n'est bien sûr pas absente dans la population. Il en va ainsi de ceux qui, comme Damien (père : consultant en management ; mère : ingénieur informatique), esquivent les soirées-télé autour de documentaires, ou de programmes qu'ils n'apprécient pas. Toutefois, les adolescents sont aidés par leurs parents dans ce non-partage

de certaines activités. C'est le cas lorsque non seulement ils sont autorisés à avoir d'autres activités, mais aussi disposent d'un autre poste. Ainsi Caroline (père : gendarme ; mère : assistante dentaire au chômage) explique que le fait d'avoir un poste dans sa chambre lui permet de regarder ce qu'elle souhaite lorsque ses parents regardent *Navarro* (cela s'observe pour d'autres pratiques comme la musique et les différents postes, l'ordinateur, etc.). C'est le cas aussi de ceux, tel Pierre (père : ingénieur à la DGA ; mère : professeur de physique-chimie), qui refusent d'accompagner leurs parents pour les visites de musées d'art et dont les parents n'insistent plus. Le non partage des pratiques peut être plus encore encouragé par les parents. Ainsi, non autorisé à regarder la télévision en semaine, le même Pierre ne peut s'asseoir aux côtés de ses parents le soir. S'il va avec eux au cinéma de temps à autre, et apprécie comme son père les films comme *Fight club*, il est parfois invité à rester à demeure, ses parents s'octroyant des sorties sans enfants : ils vont voir « *des comédies amoureuses* ». Aux dires des enfants interrogés, les parents s'autorisent des « territoires réservés », des temps et activités qu'ils n'invitent pas expressément leurs enfants à partager. C'est le cas aussi pour Julie. Alors que la part des activités partagées est très importante (cf. supra), elle est parfois tenue à distance de certains loisirs parentaux. Si, à côté de musiques rock et pop, elle apprécie la musique classique que ses parents lui font découvrir (non seulement en écoutant des CD - « *c'est parce qu'ils en écoutaient alors j'étais habituée à en écouter* » -, mais aussi en l'incitant à faire du piano – comme sa mère – et en écoutant les morceaux qu'elle prépare pour ses auditions), elle s'est moins approprié le goût paternel pour le jazz, déclarant même qu'elle « *n'aime pas trop* ». C'est qu'elle n'y est pas expressément conviée. En effet, lorsque son père écoute du jazz, il le fait « *avec son casque* ».

b. Des pratiques adolescentes spécifiques, orchestrées par les parents

Le non partage des activités entre parents et enfants ne s'opère pas seulement quand les enfants ne pratiquent pas certaines activités de leurs parents, mais aussi lorsqu'ils pratiquent des activités que leurs parents n'ont pas ou n'ont plus. Dans un grand nombre de cas, ces pratiques différenciées ne traduisent cependant pas une moindre influence culturelle parentale. Aux dires des enquêtés, leurs pratiques ont été largement orchestrées par les parents ; ceux-ci ont encadré la constitution de goûts et d'habitudes propres et ont soutenu des pratiques répondant à leur conception de ce que peuvent être les intérêts adolescents (à l'instar de ces parents qui laissent une place à la constitution d'un jardin secret enfantin (Glévarec, 2010, p. 23)). Cela s'observe de manière exemplaire pour les activités extra-scolaires pratiquées par les adolescents, souvent débutées durant l'enfance. Ainsi Thomas fait de la guitare depuis le CE1. Si cette activité n'est pas pratiquée par ses parents, ceux-ci l'ont largement encouragée et sont à l'initiative de sa pratique adolescente. Elle constitue une déclinaison enfantine d'un goût paternel pour la pratique d'un instrument et la musique. En effet, le père de Thomas joue depuis qu'il est enfant du piano et du violon. Mais Thomas valorise la guitare relativement à ces instruments :

« J'adore jouer de la musique et la guitare, ça permet vraiment de faire plein de trucs quoi... c'est pas comme le piano tu vois où là t'es un peu coincé dans un genre de musique, là tu peux faire aussi bien du classique que du Jimmy Hendrix quoi... tu peux toucher à tout en fait. C'est vachement ouvert, une fois que t'as la formation classique, tu peux faire plein de trucs. » (Thomas)

Toutefois lorsqu'il évoque la manière dont il a commencé cette activité, on perçoit l'influence paternelle dans le choix d'un autre instrument :

« C'est mes parents qui m'ont inscrit, comme mon père il faisait du piano et du violon, j'avais vachement envie de faire de la musique mais je voulais faire un truc moins... moins chiant disons, moins classique quoi. Et puis comme mon père il écoutait vachement de blues, j'ai voulu faire de la guitare. » (Thomas)

De surcroît, la pratique de la guitare permet à Thomas de développer des compétences et dispositions artistiques familialement exigées (sa mère est peintre et enseigne aux Beaux-Arts, son père est cinéphile et amateur de musiques diverses - rock, blues, jazz et classique), dans un domaine qui lui est propre (il va à des concerts de guitare, il découvre divers guitaristes, etc.).

De la même manière, après avoir fait du piano, Clément (père : pédopsychiatre ; mère : professeur des écoles) a souhaité faire de la batterie, comme son cousin. Au moment de l'entretien, il en fait depuis 6 ans et a même monté un groupe avec des copains ; il joue du rock. La constitution d'une pratique qui lui est propre (et lui permet de construire des territoires réservés) est soutenue familialement et correspond aux attendus parentaux d'une pratique adolescente. En effet, Clément a pu installer sa batterie dans sa chambre qui accueille les répétitions du groupe. De plus, il s'écarte peu des intérêts maternels (sa mère a fait de la guitare et aime, comme lui, le rock et la pop - Muse, etc.). On observe ces processus aussi pour les pratiques sportives (comme Mourad qui fait du karaté, Julie qui pratique l'escrime, Suzanne de la danse chinoise, Clara de la natation synchronisée, Ingrid de l'équitation, Perrine du handball, Anthony du foot, etc.), et encore pour la lecture de littérature jeunesse ou de magazines adolescents.

c. Les transgressions et refus adolescents de pratiques imposées, familialement rendus possibles

Néanmoins, tous les adolescents interrogés ne se plient pas à cette orchestration parentale d'une pratique spécifique. Ils peuvent refuser les activités proposées, se saisir de transformations de la configuration familiale pour y mettre fin. Ainsi, si Eléonore (mère : directrice d'une agence bancaire ; beau-père : directeur de société ; père : directeur de service technique, retraité) a fait du tennis en club pendant 5 ans, elle est heureuse d'avoir arrêté (suite à la séparation de ses parents) ; ne jouant plus qu'une ou deux fois par an avec des amis :

« C'était mon père qui m'avait forcée à l'époque [...] il organisait un peu aussi, mais bon... c'était son truc quoi, mais moi, non, pas trop, je faisais pas d'effort... J'aurais pu m'appliquer peut-être même que j'aurais pu réussir certains trucs. Certaines épreuves, je les ai ratées parce que j'avais pas envie [...] j'aimais pas » ; « J'aime bien jouer avec mes copines mais c'est tout quoi... alors que c'était un club et tout, avec des niveaux... ça m'énervait moi. » (Eléonore)

Clara pour sa part ne regarde pas les documentaires que ses parents lui recommandent de visionner : « [Ils me conseillent] quand c'est des documentaires qui pourraient aller avec ce que j'étudie en classe et tout ça. »

Les pratiques adolescentes peuvent ainsi s'écarter des intentions éducatives parentales et des profils culturels familiaux. C'est d'autant plus le cas qu'elles ne sont pas simplement déclinaisons adolescentes des goûts et habitudes culturels parentaux ; parfois même, elles en prennent le contre-pied, les adolescents bravant des interdits familiaux ou s'autorisant des activités familialement critiquées. Souvent soutenues ou initiées par les pairs (des discussions aux récréations sur des séries télévisées ou des groupes de musique, des jeux communs pratiqués ou de films vus chez les uns ou chez les autres, etc.), ces pratiques sont toutefois rendues possibles par les parents – pas forcément sciemment et parfois même contre leur gré du fait de conditions de travail particulières – et en cela ne sont pas déconnectées du style de vie familial. Elles sont d'abord rendues possibles matériellement. C'est le cas lorsque les adolescents se sont vus offrir des équipements facilitant la réalisation de pratiques décriées : consoles de jeux, postes de télévision ou de radio, abonnement Internet, etc. C'est le cas encore lorsque, du fait du mode parental d'exercice de l'autorité (Thin, 1998), les adolescents ont appris à se soumettre à une contrainte extérieure et qu'ils bénéficient de temps non surveillés, non communs voire d'autorisations de sorties avec ou chez des pairs porteurs d'influences culturelles hétérogènes. Ainsi, Damien, dont les parents estiment qu'il joue trop à l'ordinateur, évoque le fait qu'il se trouve souvent seul et désemparé chez lui :

« Quand j'ai cours, [je joue à l'ordinateur] une demi heure, le week-end, cinq-six heures. (Est-ce que tes parents te font des remarques sur le temps que tu passes à l'ordinateur ?) Ils trouvent que j'y joue trop. (Et toi tu y joues quand même ?) Ben des fois j'essaie d'arrêter mais euh... j'y joue quand même. (Pourquoi t'aimes bien ?) Parce que à part ça, mes frères et sœurs, ils sont soit pas là, soit ils font autre chose, mes parents ils travaillent, moi, j'ai pas grand-chose à faire, et puis lire toute la journée, j'y arrive pas. » (Damien)

Quant à Nahlan (père : ouvrier tuyauteur ; mère : agent d'entretien en mairie), il rapporte la possibilité de jouer plus longtemps à l'ordinateur que ses parents ne le souhaitent du fait du travail maternel et du moindre contrôle paternel : *« Des fois ma mère elle travaillait, mon père il était là mais bon, il regardait pas trop. »*

Encore, des enquêtés trouvent chez eux ou chez des pairs la possibilité de se soustraire à des interdits parentaux. Ainsi, Clément dont les parents ne souhaitent pas qu'il joue à des *« jeux de tirs où il faut tuer des gens »* le fait à leur insu (sur les jeux que son cousin lui prête) ; de même que Christelle (ingénieur chez Alstom ; mère : ingénieur technico-commercial) qui suppose que ses parents ne voudraient pas qu'elle joue à des jeux *« déconseillés aux moins de 16 ans »* y joue de temps à autre chez ses cousins *« des fois, ils savent pas qu'on joue à ça, donc... »* et Coline de préciser que face aux interdits parentaux elle *« trouverai[t] toujours une astuce »* pour s'y soustraire. Ce sont aussi les films d'horreur ou susceptibles de faire peur (et aussi les films pornographiques, mais, effet d'entretien sans doute, seulement quatre enquêtés mentionnent ce type de programme) que les parents de beaucoup d'enquêtés souhaitent qu'ils ne regardent pas (plus souvent des réserves que des interdits). Mais là encore, les soirées passées seul au domicile, les postes télévision dans les chambres adolescentes ou encore les soirées passées chez des amis permettent à certains de passer outre ces interdits. Ainsi Jean (père : gendarme ; mère : ouvrière, façonnage en sérigraphie) a regardé les premiers films d'horreur chez un copain ; Caroline se fait reprendre après coup lorsqu'elle a été *« traumatisée »* par un film vu dans sa chambre ; Suzon (père : exploitant agricole ; mère : gérante d'un magasin de vêtements) regarde chez des copines certains films que ses parents ne souhaitent pas qu'elle regarde, des *« films d'horreur interdits aux moins de 18 ans. »*, etc.

A contrario, certaines pratiques parentales empêchent ces « écarts de conduite » : un contrôle du respect des interdits ou un mode d'exercice de l'autorité fondé sur l'autocontrainte. Coline se plaint de ne pouvoir rejoindre ses camarades de classe sur des tchats parce que ses parents n'ont pas pris d'abonnement Internet ; Pierre regrette de ne pas pouvoir toujours jouer à l'ordinateur puisque ses parents ont mis un mot de passe sur le leur ; Aurélia n'a pas le droit d'aller au cinéma avec ses copines mais a appris avec ses parents à déprécier les grosses productions qu'elles vont voir ; etc. Aussi, un nombre non négligeable d'enquêtés indiquent ne pas regarder les programmes sur lesquels il y a des réserves parentales. Dans leurs propos, on perçoit que c'est moins par sage suivi des injonctions parentales que parce qu'ils ont construit des goûts et dégoûts qui concordent avec les intentions éducatives parentales :

« Les films d'horreur j'aime bien mais jusqu'à un certain point donc quand ça devient trop violent c'est moi qui arrête la télé [...] J'ai toujours eu peur des films d'horreur donc quand j'étais petite quand ils me disaient "c'est un film d'horreur", moi je montais dans ma chambre j'allais dormir [rire] Et en fait, ils ont jamais vraiment eu à me dire parce que j'ai toujours dit avant "ça j'aime bien, ça j'aime pas." » (Coline)

Yannick déclare pour sa part *« le truc sanglant franchement j'aime pas »*, ce qui rejoint l'interdit parental sur les films déconseillés aux moins de 16 ans :

« Les films violents et les trucs comme ça... tout ce qui est au-dessus de moins de 12 ans [...] les moins de 16 ans et moins de 18 ans, là je peux plus ([son père commente :] Ben 16 ans tu les as pas encore !) » (Yannick)

De même, des adolescentes interrogées résistent au partage de certaines pratiques avec leurs camarades :

« Les trucs que lisent les autres moi ça m'intéresse pas [...] les trucs de filles genre Lolie et tout [...] c'est que des trucs sur les vêtements et les mecs [...] je trouve que c'est un peu les trucs des filles qui se la pètent au collège. » (Coralie ; père : directeur d'une petite agence d'intérim ; mère : secrétaire de l'agence)

On comprend ainsi que le style de vie et le style éducatif contribuent au façonnage des profils culturels adolescents.

Enfin, lorsqu'ils bravent les interdits et réserves (ou s'y soustraient sans volonté affichée de s'opposer), un certain nombre d'enquêtés témoignent de l'intériorisation des catégories parentales d'appréciation et de jugement. Ainsi Thomas mais aussi Victor vont de temps à autre voir des films avec leurs camarades de classe ; ils déprécient tous deux les films qu'ils visionnent alors et qui diffèrent des films qu'ils ont l'habitude de voir avec leurs parents :

« Parce qu'on n'a pas cours le jeudi après-midi et qu'y a un ciné pas loin du collège [...] avec les copains de l'école on va voir toutes les merdes [rire] [...] des films nuls quoi, avec de l'action à deux balles quoi, comme Alexandre. » (Thomas)

« [Avec mes copains, on va voir] des films commerciaux, mais plus maintenant. Maintenant, j'y vais quasiment plus. Maintenant en général je leur dis de venir quand je sais qu'un film est bien. » (Victor)

Les filles interrogées, quant à elles, évoquent plus souvent le regard critique qu'elles portent sur leurs séries télévisées ou sur les magazines pour jeunes filles ou sur les stars qu'elles lisent tout en subissant ou en redoutant les critiques ou railleries parentales :

« Public, ils me disent que c'est des conneries mais ils me laissent quand même regarder [...] les trucs de stars et tout ça, ils aiment pas » ; « cet été je lisais Public » : « si j'ai des copines qui l'ont, je lis, mais sinon je vais pas l'acheter » (Clara)

« De temps en temps avec des copines, on achète des trucs genre Jeune et jolie, etc. », « de temps en temps, une fois comme ça pour se marrer » : « j'aime bien les tests [...] j'aime bien les pubs aussi [...] Là j'en ai toute une pochette de pubs, quand je réferai la chambre, je les accrocherai partout, j'aime bien regarder ça. Et puis euh... les trucs sur les stars, c'est assez marrant à lire » ; « Ma mère, enfin je suis pas sûre qu'elle par exemple m'abonnerait à Jeune et jolie [alors qu'elle m'a abonnée à Phosphore] [...] Mais bon ça, elle va pas m'interdire. De toutes façons, je l'achète avec mon argent alors » (Cécile)

Cette consommation au second degré ou critique de produits non recommandés par les parents tels que les produits de la production commerciale a déjà été soulignée (Lahire, 2004). Il apparaît dans l'enquête qu'elle s'observe aussi à l'endroit de pratiques culturelles plus légitimes encadrées par l'institution scolaire, lorsque les adolescents n'y ont pas été initiés familialement (écoute de musique classique au sein des cours de musique, visite de musées de peinture, etc.)⁶.

⁶ Parfois, les adolescents sont toutefois sensibles aux influences exogènes ; appréciant les produits culturels qu'ils découvrent par le biais des pairs ou de l'institution scolaire. Le plus souvent, leurs parents encouragent et valorisent cette familiarisation avec des produits culturels non consommés mais dont ils reconnaissent la légitimité pour leurs enfants.

Ainsi Suzon et Jean qui reviennent d'un voyage scolaire à Madrid lorsque je les interroge, déprécient tous deux les musées de peinture qu'ils ont dû visiter :

« [Les musées de peinture] j'aime moins [que les châteaux], surtout Picasso, c'est pas très... [...] C'est pas artistique [...] Ce qu'ils appellent des peintures, c'est pas très beau [...] on appelle ça artistique, mais... voilà [sourire] [...] j'aime pas [...] [je préfère] des jolies peintures, 'fin des dessins [...] qui représentent quelque chose » (Suzon)

« [En Espagne, j'ai vu] Mozart 'fin non, pas Mozart... Picasso et les grandes œuvres de Picasso, Guernica enfin tous les trucs comme ça » ; « [J'ai trouvé cela] barbant ! [...] Moi les musées, ça m'endort [rire] [...] on se déplaçait comme on voulait, c'est pour ça, moi je m'étais mis dans un coin et puis pp' : je dormais ! [rire] [...] moi j'étais pas le seul hein ! » ; « Moi et l'art ça fait deux [...] j'y retournerai pas hein ! » (Jean)

De fait, si leur profil culturel s'écarte par certaines pratiques de ce qui est familialement orchestré, il s'en rapproche par le fait qu'ils appréhendent leurs pratiques à l'instar de leurs parents. Filtres d'influences exogènes (en particulier amicales), ces catégories d'appréciation et de jugement peuvent laisser penser que ces pratiques hétérodoxes marqueront moins durablement les profils culturels des adolescents.

Ainsi, sans nier la force des influences culturelles amicales soulignée dans d'autres recherches (que la recherche menée met aussi au jour et dont elle rend raison), l'enquête souligne l'intérêt qu'il y a à se pencher spécifiquement sur les influences culturelles parentales (et les transmissions verticales). On constate alors qu'elles sont loin d'être anodines dans la construction des profils adolescents : non seulement par le biais des pratiques partagées entre parents et enfants, mais aussi à l'occasion de pratiques différenciées parfois largement portées par les parents. Un tel regard permet d'envisager une réexploration de la part relative des transmissions horizontales et verticales.

Annexe, caractéristiques sociales des élèves de 3^e interrogés :

Enfants de classes supérieures (14)		
Damien (14 ans) Thomas (14 ½ ans) Clément (15 ans) Mourad (14 ½ ans) Pierre (14 ans)	Julie (14 ans) Suzanne (14 ans) Éléonore (15 ½ ans) Jeanne (14 ans) Clara (14 ans)	Christelle (15 ans) Aurélia (14 ½ ans) Sarah (15 ½ ans) Cécile (13 ½ ans)
Enfants de classes intermédiaires (8)		
David (14 ½ ans) Jean (14 ans) Victor (13 ans)	Coralie (14 ans) Caroline (15 ans) Coline (14 ans)	Ingrid (14 ans) Aurore (15 ans)
Enfants de classes populaires (8)		
Régis (16 ans) Yannick (14 ans) Anthony (15 ans)	Luca (15 ans) Nahlan (15 ans)	Suzon (14 ans) Perrine (14 ans) Jessica (15 ans)

Références des textes cités :

- Berger P. et Luckmann T. (1996). *La Construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.
- Berthomier N., Détrez C., Mercklé P. & Octobre S. (2010). *L'Enfance des loisirs*. Paris : DEPS, Ministère de la culture et de la communication.
- Bourdieu P. (1980). *Le Sens pratique*. Paris : Minuit.
- Dumontier F., Singly F. de, Thélot C. (1990). « La Lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Économie et statistique* n° 233, juin, p. 63-80.
- Donnat O. (2009). *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris : La Découverte.
- Elias N. (1991). *La Société des individus*, Paris : Fayard.
- Glévarec H. (2010). « Les Trois âges de la culture de la chambre », *Ethnologie française*, XL, 1, p. 19-30.
- Hoggart R. (1970). *La Culture du pauvre*. Paris : Minuit.
- Hoggart R. (1991). *33 Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*. Paris : Gallimard/Le Seuil.
- Lahire B. (1998). *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Lahire B. (2004). *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinctions de soi*, Paris : La Découverte.
- Octobre S. (2004). *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*. Paris : La Documentation française.
- Octobre S. & Jauneau Y. (2008). « Tels parents, tels enfants ? Une approche de la transmission culturelle. » *Revue française de sociologie*, 49-4, p. 695-722.
- Pasquier D. (2005). *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris : Autrement, coll. Mutations n° 235.
- Renard F. (2007). *Les Lectures scolaires et extra-scolaires de lycéens : entre habitudes constituées et sollicitations contextuelles*. Thèse, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Renard F. (2011). « Maman et papa ils n'aiment pas trop le rap. » *Les transmissions familiales à travers le prisme des loisirs d'enfants et d'adolescents*. Rapport de recherche GRS, ENS-LSH de Lyon.
- Singly F. de (1982). « La Gestion sociale des silences », *Consommation*, n° 4, p. 37- 63.
- Singly F. de (1993). « Savoir hériter : la transmission du goût de la lecture chez les étudiants », in E. Fraisse (dir.), *Les Étudiants et la lecture*, Paris : PUF, p. 49-73.
- Thin D. (1998). *Quartiers populaires. L'école et les familles*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Citer cet article :

Fanny Renard, « Le poids des influences familiales dans la constitution des profils culturels adolescents », in *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), [en ligne] <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/renard.pdf>, Paris, 2010.